

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20352**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER MASTER Professionnel Psychologie du travail et des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteurs d'académie, Président d'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans sa pratique professionnelle :

- il informe et conseille des personnes dans l'élaboration de leurs projets d'études, de formation et de parcours professionnel en vue de faciliter leur insertion dans la vie active, leur mobilité et leur gestion de carrière.

- il contribue à l'évaluation et à la sélection des personnes dans le cadre de procédures de recrutements ou de formations.

- il participe à la mise en place et à l'animation de groupes - projets visant le développement des organisations impliquées.

- il contribue à la coordination et à la direction d'un service RH.

- il développe des procédures et des outils afin de prévenir les risques psychosociaux et développer la qualité de vie au travail.

Au terme de la formation, le/la diplômé(e) a la capacité dans le respect de la réglementation légale et du code de déontologie (Article 28 du Code de déontologie des psychologues) à :

- analyser une demande d'intervention dans le domaine de la gestion des relations humaines et professionnelles,

- contribuer aux procédures de recrutement du personnel,

- mettre en place et/ou de participer à une conduite du changement individuel et/ou organisationnel,

- participer au développement de nouvelles modalités d'organisation du travail (aménagement du temps de travail, TIC,...),

- initier un audit psychosociologique d'une situation et d'une organisation du travail,

- élaborer des dispositifs d'intervention psychosociologique dans les organisations du travail,

- mettre en place des procédures d'évaluation et de suivi de ces interventions au sein des organisations du travail,

- expertiser une demande d'intervention au plan individuel et à mettre en place une activité de conseil en trajectoire de carrière (bilan de compétences, certification professionnelle, validation des acquis...),

- concevoir des outils valides et adaptés aux différentes facettes de l'activité du psychologue du travail

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises et administrations, structures indépendantes (services de gestion des RH, services de mobilité professionnelle et de gestion des carrières, centres de bilan de compétences, cabinets de recrutement, cabinets-conseil, agences de travail temporaire, ...), structures associatives de l'action sociale (Services de bilans professionnels, de réorientation, de reclassement ...), organismes publics ou semi-publics (Centres Hospitaliers, A.F.P.A, Missions locales, Centres de formation pour adultes, Centres d'information et d'Orientation...).

Psychologues du travail en entreprise, consultant(e)s en organisations du travail, conseiller(e)s en formation et insertion professionnelle, chargé(e)s d'études Ressources Humaines, responsables de formation, d'études et de développement, conseiller(e)s en mobilité et recrutement...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation a lieu sur deux années M1 et M2.

Le M2 PTO est ouvert aux étudiant(e)s ayant validé un M1 de Psychologie, soit en formation initiale, soit par VAE ou VAP. Il comporte un aménagement réservé aux personnes salariées qui peuvent suivre la formation sur deux années

Il comprend 347 heures (185 heures en S3 et 162 h en S4) de cours correspondant à 5 UE de Spécialité et 1 UE Tronc Commun aux quatre spécialités professionnelles de psychologie, visant une connaissance approfondie de l'exercice du métier de psychologue (identification des contraintes institutionnelles), la capacité à optimiser les futures conditions d'insertion professionnelle des étudiants, la sensibilisation à l'organisation professionnelle de la discipline, et la maîtrise validée de l'anglais. Les étudiant(e)s doivent par ailleurs réaliser un stage qualifiant d'une durée minimale de 500 heures, selon l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	non
Par candidature individuelle	X	oui
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

5 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

OVE, Université François-Rabelais Tours

Autres sources d'information :

Université François-Rabelais Tours

Lieu(x) de certification :

Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire (37) [Tours]

Université François-Rabelais Tours

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tours

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31811